N° 261 - Deuxième année — 10 centimes le N° — Mardi 21 Mars 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction Administration Publicité
Bureau :
42 Rue du Laboratoire, CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. Par la Poste, fr. | Par mois

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin, 20 mars, 6 heures du soir. — Par suite du temps favorable aux observations, l'artillerie et les aviateurs ont été très actifs des deux côtés.

Dans la région de la Meuse et dans la plaine de Woevre, les combats d'artillerie ont continué avec une violence particulière.

Pour empêcher nos travaux avancés contre les ouvrages de défense de l'ennemi, près du fort de Douaumont et du village de Vaux, les Français firent une vaine attaque, avec des parties d'une division nouvellement arrivée, contre le village de Vaux ; ils furent repoussés avec fortes pertes

En combat aérien, le lieutenant von Althans abattit son 4e avion ennemi au-dessus des lignes ennemies ; le lieutenant Boelke son 12e au-dessus du bois de Furges.

L'ennemi perdit encore 3 autres avions ; un en combat aérien près de Cuisy (à l'ouest du bois de Furges), les deux autres par le feu de nos canons. Un de ces derniers s'abattit en flammes près de Reims, l'autre se retourna plusieurs fois et tomba dans la région de « De Sapt », derrière les lignes ennemies.

Théâtre de la guerre à l'Est

Sans se soucier des grandes pertes, les Russes ont encore attaqué hier à plusieurs reprises avec des forces importantes, des deux côtés de Postawy et entre les lacs Narocz et Drysviaty. Les attaques restèrent complètement sans résultat.

Dans la région de Widsy, des troupes allemandes poussèrent en avant et rejetèrent des détachements ennemis qui, après l'attaque entreprise hier matin, essayaient de se maintenir à proximité de notre front. Un officier et 280 hommes de 7 régiments différents furent faits prisonniers.

Front balkanique

Rien de nouveau.

Communiqué autrichien

Front russe

Vienne, 19 mars. — Au Dniester et au front de Bessarabie, action plus vive de l'artillerie ennemie.

Près d'Usciezko, la redoute du pont a été la nuit sous un violent feu de lance-mines.

Ce matin, après quelque préparation d'artillerie, l'ennemi fit sauter une mine qui fut suivie d'une attaque à la grenade.

Par suite de l'explosion, le centre de notre ligne de défense dans la redoute dut être un peu reculé. Toutes les autres attaques furent repoussées et quelques Russes faits prisonniers.

Front italien

A l'Isonzo inférieur, le calme relatif continue.

Nos avions maritimes ont jeté à plusieurs reprises des bombes sur les batteries italiennes à l'embouchure de la Sdobba. La ville de Goerz a été de nouveau bombardée par l'ennemi avec des obus du plus gros calibre.

A la tête de pont de Tolmein, nos troupes ont continué avec succès leurs attaques.

Elles pénétrèrent plus avant au-delà de la route de Selo à Cigini et à l'Ouest de Santa-Maria et repoussèrent plusieurs contre attaques sur les positions conquises.

A la crête sud du Mrys-Vrh l'ennemi fut également rejeté hors de sa position, il s'enfuit jusque Gabrije.

Au cours de ces combats, nous fîmes encore 263 Italiens prisonniers.

Au front de Carinthie, l'action d'artillerie à augmenté de violence et a également pris de l'extension.

Le front des Dolomites, principalement la région du Col di Lana, nos positions près de Mater, dans la vallée de Sugana et quelques points du front Ouest du Tyrol ont également été sous un violent feu ennemi.

Front Sud-Est

Calme.

Sur Mer

Le 18 mars, avant-midi, non loin de Sebenico, par un clair soleil, notre navire-hôpital Elektra fut torpillé deux fois sans avertisse- ent par un sous-marin ennemi, il fut touché une fois et gravement avarié.

Un matelot est noyé, deux infirmières de la Croix-Rouge grièvement blessées

Ceci constitue une flagrante violation du droit des gens.

Le même jour, avant-midi, un de nos sous-marins a torpillé devant Durazzo un contre-torpilleur français, type Fourche.

Le contre-torpilleur coula en une minute.

Communiqué Turc

Constantinople, 18 mars. — Aux Dardanelles, le 17 mars, un croiseur a bombardé sans effet les environs de Tekke Burnu et Begaz Tepe.

Les deux avions qui survolaient la presqu'île de Gallipoli furent attaqués à la mitrailleuse par un avion de combat et forcés d'atterrir.

Au front du Caucase, le 16 mars, après une contre attaque exécutée par nous à l'aile gauche, nous capturâmes de nombreux objets d'équipement.

A part cela, rien d'important.

Armées alliées

Communiqué Français

Paris, 18 mars (officiel de samedi après-midi). — En Argonne, dans le secteur de Courte-Chaussée, un combat a eu lieu qui s'est terminé en notre faveur.

A l'Ouest de la Meuse, nous avons dirigé un feu concentré sur la hauteur 265 et le bois du Corbeau. L'ennemi ne répondit pas.

A l'Est de la Meuse, violente canonnade dans la région de Vaux et par intervalles sur d'autres points de ce secteur, ainsi qu'en Woëvre aux voies d'accès de Moulainville, Haudiomont, Eparges et au Nord Est de St-Mihiel.

Des pièces à longue portée ont canonné toute la nuit la route d'Apremont à Vigneulles, où l'on avait signalé des régiments ennemis en marche vers le Nord.

Aucun événement important dans les autres parties du front.

Combats aériens. — Au cours de la journée d'hier, malgré le brouillard et les nuées épaisses, des combats aériens furent livrés dans la région de Verdun. 29 vols de poursuite eurent lieu au cours desquels 32 combats sérieux furent livrés.

Un avion Fokker a semblé gravement atteint,

Dans la nuit du 18 mars, un groupe de 17 avions de combat jeta 64 projectiles de gros calibre, dont 50 sur la gare de Conflans et 14 sur la gare de Metz Les projectiles atteignirent leur but. On observa de nombreuses explosions sur des routes et trois foyers d'incendie sur la gare de Metz (Sablons)

Les avions furent violemment canonnés mais revinrent tous indemnes

Au cours d'une reconnaissance, une autre escadrille aérienne française jeta dix bombes sur le champ d'aviation de Dieuze et cinq sur la gare d'Arnaville.

Officiel de samedi soir :

En Belgique, notre artillerie a détruit des tranchées ennemies dans la région de Boesinghe.

Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons canonné un détachement ennemi qui marchait dans la direction de Vassens (Nord-Ouest de Soissons)

A l'Ouest de la Meuse, l'ennemi a bombardé violemment la région du bois Bourru et de Montzéville.

Sur la rive droite de la Meuse, après une forte préparation d'artillerie, l'ennemi fit pendant la journée une série d'attaques partielles entre le village de Vaux et le bois au Sud de la ferme d'Haudaumont.

Arrêté par notre feu, il ne put atteindre aucune de nos tranchées

Nos batteries furent très actives sur tout le front, notamment en Woevre où notre feu fit sauter un dépôt de munitions dans le bois de Moratville.

En Lorraine, les Allemands firent une attaque contre nos positions près de Thiaville.

Quelques détachements ennemis qui étaient parvenus à pénétrer dans nos premières tranchées, en furent chassés par une contre-attaque immédiate.

Vers 7 heures du soir, l'ennemi tira deux obus de gros calibre dans la direction de Belfort.

Au front belge, l'action d'artillerie a augmenté de violence, principalement dans la région de Dixmude et Noordschoote.

Communiqué Anglais

Londres, 18 mars. — Importante action d'artillerie au Sud et au Nord Est de Loos; bombardement réciproque peu vif au Sud-Est d'Ypres.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 18 mars (officiel de vendredi). — Front Ouest. — Notre artillerie a canonné efficacement l'ennemi dans la région au Sud-Est d'Uexküll, près de Tomsdorf (9 km au Sud-Est d'Uexküll).

Dans la région de Dunabourg, notre artillerie dispersa une colonne ennemie en marche au Sud-Ouest de Garbunowka.

St Pétersbourg, 19 mars. — Officiel du 18 :

Front Ouest. — Près du village de Nitkslischki, au Nord du lac Drysviaty, l'ennemi fit sauter une mine.

Au Sud du bourg de Tveretsch (12 km. au Sud-Est du lac Boginskoje), une forte attaque d'une reconnaissance ennemie fut repoussée par notre feu.

Dans la région de Lipsk, au Nord du lac Wygonowskoje, l'ennemi essaya de prendre l'offensive, mais il fut arrêté par notre feu.

Communiqué italien

Rome, 18 mars. — Dans la région montagneuse, les deux artilleries ont déployé une intense activité.

Notre artillerie dispersa des détachements qui marchaient sur Landro (Haut Rienz) et renouvela son feu sur la gare de Toblach, où il provoqua des dégâts visibles et quelques incendies.

L'artillerie ennemie a bombardé avec une violence particulière nos positions sur les hauteurs de Santa-Maria dans la zône de Tolmein

Sur tout le front nos détachements appuyés par l'artillerie ont continué leurs actions

L'ennemi a montré une vigilance active et fait un copieux usage de bombes et fusées

Des aviateurs ennemis ont jeté des bombes incendiaires à proximité de Puanta Stobba, dans le golfe de Ranzano, sans causer de dommage.

La Guerre Maritime

Vienne, 18 mars. — Le navire hôpital « Electra » fut au cours de sa traversée de l'Adriatique du Nord vers la Dalmatie, torpillé par un sous marin ennemi. Le navire fut échoué. Un matelot s'est noyé, deux religieuses infirmières sont grièvement blessées. L'« Electra » avait été désigné comme navire-hôpital et était muni des signes distinctifs usités.

Berlin, 18 mars. — Le chef de l'Amirauté allemande fait connaître qu'il ne peut être question de l'intervention d'un sous-marin allemand dans la perte du navire hollandais « Tubantia ».

Le lieu où se produisit le sinistre est sis à moins de 30 milles du littoral hollandais et n'est ainsi pas fréquenté par des submersibles allemands. De plus, conformément à la déclaration publiée le 4 février 1915, ces parages sont compris dans la zône ou des mines ne furent pas immergées par la marine allemande.

Londres, 18 mars. — Lloyd informe que le vapeur « Willie » a coulé hier à proximité des îles Valencia dans l'Irlande du Sud.

La Guerre à l'Ouest

Frontière suisse, 15 mars. — La Presse, comme on sait, indique comme généraux dirigeant les opérations devant Verdun, Petin et Castelnau. Le nom du général Herr a également déjà été prononcé.

Le correspondant parisien du « Basler Nach » donne les renseignements suivants au sujet de ce triumvirat :

« Le général Castelnau est le fondé de pouvoir du généralissime, car vous savez que le commandement suprême dispose des réserves et autres choses. Le général Petin commande et a la responsabilité de la défense. L'artillerie est sous les ordres du général Herr qui, naturellement est adjoint au défenseur de Verdun.

—

Paris, 18 mars — En raison du bombardement continuel de St Dié par l'artillerie allemande, l'ordre d'évacuer la ville a été donné par l'autorité militaire. Selon une information du correspondant du « Petit Journal », la population qui y subsistait encore s'élève à quelques milliers d'habitants.

Dans les Balkans

Lyon, 19 mars. — Une information relatée par le « Progrès de Lyon » mentionne que les alliés ont étendu le blocus sur Florina parce que cette ville approvisionnait Monastir.

Echos

Dantzig, 18 mars. — La juridiction militaire du 17e corps d'armée vient de condamner à mort deux prisonniers russes, Michailoff et Baigoloff qui avaient assassiné en août dernier au camp d'Hammerstein le réserviste Kretochmar.

—

St Pétersbourg, 19 mars. — Deux arrêtés impériaux viennent d'être publiés. L'un relate que le ministre de l'Intérieur Chwostoff est relevé de ses fonctions sur propre désir exprimé ; l'autre décide que le président du Conseil Sturmer prendra ad intérim le département de l'Intérieur et la présidence du Conseil.

—

Nous lisons dans la « Belgique » à propos de la situation industrielle en Allemagne : Quelques bilans publiés en Allemagne dans le courant de la semaine dernière par les grandes sociétés métallurgiques et d'autres ont fait connaître des résultats très satisfaisants pour les actionnaires. Ces entreprises ont pu distribuer des dividendes en forte augmentation sur l'année 1914.

La cotation des valeurs industrielles à la Bourse de Berlin s'en est ressentie. Les journaux d'Outre-Rhin signalent une forte hausse dans ce compartiment surtout pour la Gelsenkirchen, Bochum, Phœnix, Laura Hütte.

—

Vienne, 18 mars. — On informe d'Athènes que les troupes anglaises à Chios ont arrêté le vice consul d'Allemagne, celui d'Autriche Hongrie et divers autres autrichiens. Les écussons allemands et austro hongrois furent enlevés des immeubles consulaires.

—

Le « Nea Hellas », journal athénien, annonce que le « Goeben » a réussi à tromper la vigilance de la flotte russe de la Mer Noire et à débarquer à Trébizonde un certain nombre d'officiers allemands et quelques canons.

—

Copenhague, 17 mars (agence Wolff), à partir d'aujourd'hui, l'exportation des produits suivants est interdite :

Volailles vivantes et tuées, viande de renne, chocolat, cacao, poivre, sulfate de fer et coton brut.

—

On annonce au sujet du conflit entre les puissances centrales et le Portugal, que le gouvernement espagnol a fait sa déclaration de neutralité.

L'envoyé austro hongrois à Lisbonne a confié à l'ambassadeur espagnol la défense des intérêts des Austro Hongrois.

Le « Journal de Genève » apprend de Paris que le gouvernement français avait tout d'abord eu l'intention de remplacer Galliéni par Barthou comme ministre de la guerre.

Il abandonna alors ce projet et offrit le portefeuille au général Lyautey qui le refusa.

Roques fut ensuite trouvé disposé à être le successeur de Galliéni.

—

Paris, 18 mars. — Vendredi, à la Chambre, M. Ribot, ministre des finances, a fait un exposé de la situation financière. Il a déclaré ce qui suit :

— Dans les derniers mois de 1914, nous avons dépensé 5 1/2 milliards et, en 1915, plus de 12 milliards de francs Cependant, l'avance consentie par la Banque de France à l'Etat n'a augmenté, au 31 décembre 1915, que d'un millard cent millions de francs et l'émission de Bons du Tresor français n'a pas dépassé 7 milliards de francs. Les émissions à l'étranger atteignent 450 millions.

Malgré nos charges extraordinairement élevees, la situation n'a rien d'inquiétant, grâce au succès de nos emprunts de guerre, aussi bien de ceux emis aux Etats-Unis que de ceux émis en France.

M. Ribot a fait ensuite des declarations au sujet de la creation de nouveaux impôts et il a recommandé d'éviter en ce moment des critiques qui pourraient avoir une répercussion défavorable dans le pays.

En terminant, M. Ribot a dit :

— Nous sommes à une heure décisive. Le monde entier tourne ses regard vers Verdun, où la fureur des attaques ennemies montre avec quelle impatience les Allemands cherchent à obtenir un succès. Bien que celui-ci ne soit que passager, l'histoire regardera la défense de Verdun comme un de nos plus beaux faits d'armes. Il est permis de dire aujourd'hui, sans trop d'optimisme, que nous voyons arriver la fin de la guerre.

La Chambre a adopté les crédits provisoires pour le deuxième trimestre de 1916 par 478 voix contre 1.

—

Frontière française, 15 mars.— Lorsque vendredi dernier les canons de Belfort ouvrirent le feu contre un avion allemand qui survolait la ville à grande hauteur, un obus de 7.5 retomba après sa trajectoire sur la maison du receveur communal Bourquard, traversa le toit, le plafond et le plancher de l'étage supérieur et arracha partiellement l'escalier. L'aviateur jeta une bombe et disparut bientôt après.

—

Londres, 16 mars. — Le « Times » écrit dans un article de fond : « Il faut convenir que la situation justifie de sérieuses appréhensions. Les troupes russes qui pénètrent par le Taurus arménien seront peut être en etat de menacer les communications turques, mais en attendant le général Townshend ne peut attendre un appui sérieux que des colonnes de relai anglaises qui momentanement sont encore une fois arrêtées. »

—

La Haye, 17 mars. — Un correspondant de Reuter informe ce qui suit au sujet de la situation au Mexique :

« Ce qui se produit actuellement au Mexique n'est pas seulement un soulèvement, mais les débuts d'une guerre entre le Mexique et les Etats-Unis, lutte qui peut selon les circonstances être très longue. A Washington, on commence à avoir conscience de la situation, mais on n'y reconnait pas encore les dangers dans toute son ampleur.

Villa dispose actuellement de 20 000 hommes abondamment pourvus d'armes et de munitions américaines.

Les forces se sont retirées en trois divisions vers les montagnes ou les Américains ne peuvent les poursuivre sans s'exposer à de grands dangers.

De nombreuses bandes nouvelles se joignent à Villa, sympathisant en outre avec les habitants des villes.

—

Lugano, 17 mars. — Le correspondant Campolonghi télégraphie de Paris au « Secolo » que la conférence militaire qui s'est tenue à Paris dimanche, lundi et mardi, avait pour but la préparation des matériaux nécessaire à la conférence politico militaire qui sera réunie par Briand au cours de la semaine prochaine.

Participeront à ladite conférence les commandants en chef des diverses armées alliées.

A la prochaine séance assisteront les commandants des armées des puissances à l'Ouest, ainsi que vraisemblablement les ministres des Affaires Etrangères ou Présidents des Conseils alliés à l'exception de ceux de la Russie et du Japon.

Il est d'ores et déjà certain que l'Italie sera représentée par le général Cardona, le ministre des affaires étrangères Sonnino et le Président du Conseil Salandra. La délibération est attendue avec beaucoup d'impatience.

—

Saint Pétersbourg, 18 mars. — L'agence télégraphique pétersbourgeoise informe que par ukase impérial, un emprunt de deux milliards de roubles est autorisé. L'intérêt sera de 5 1/2 pour cent ; l'amortissement se fera en 10 années.

—

Hong-Kong, 17 mars. — On annonce officiellement que la province de Kauargsi a déclaré son indépendance.

—

Copenhague, 18 mars. — Un traité commercial vient d'être conclu par l'ambassadeur de France d'une part, agissant au nom de son gouvernement, et de l'autre le Comité de la grande industrie et du haut commerce, au sujet des relations commerciales entre la France et le Danemark.

Ce traité est connexe à l'accord anglo danois signé le 19 novembre 1915. (Ce traité est naturellement dirigé contre l'Allemagne, dit le « Journal de Cologne ».)

—

Paris, 18 mars. — Selon une information du « Temps », le vapeur anglais « City of Exeter » est arrivé à Marseille, ayant à bord 33 hommes d'équipage du vapeur « Masunda ». Ce navire fut torpillé le 28 février dans la Méditerranée.

—

Rome, 18 mars. — L'agence Stefani mentionne que le Pape a reçu le Président du Conseil serbe, Paschitsch.

—

Rome, 14 mars. — La « Strasb. Post » relate un incident qui vient de se produire au Vatican.

Un garde suisse s'est barricadé dans sa chambre et a ouvert un feu violent contre ses camarades et ses supérieurs L'homme, un nommé Mauze avait à l'expiration de son terme de service demandé le payement de sa solde et ses passeports pour retourner dans son pays.

Le commandant-colonel Repond avait décrété la mobilisation en raison de l'état de guerre et par ce fait les soldats, même ceux de la garde suisse, doivent rester sous les drapeaux Furieux en raison de cette décision, Mauze se barricada dans sa chambre et tira par une fente de la porte sur ses camarades et ses supérieurs ; personne heureusement ne fut atteint.

On dut, finalement, avoir recours à une ruse pour arrêter le furieux. On lui promit l'impunité, la libération avec l'autorisation de retourner dans son pays ainsi, qu'une prime de 100 lires, s'il se rendait, et mettait ainsi fin au scandale.

Mauze accepta ce marché et fut, après payement de son argent, remis aux mains de la police romaine, qui le mit à la frontière.

Cette histoire, qui avait mis le Vatican sens dessus dessous, est vivement commentée à Rome.

CHRONIQUE LOCALE

Dominical. — Malgré une légère brise, le temps du troisième dimanche du mois de mars était supportable et nombre de promeneurs, ayant quitté leur pardessus, s'acheminaient vers les ballades auxquelles le futur été nous convie.

Déjà, on voit apparaître les bourgeons de nos arbres et tout fait espérer que bientôt, la saison aidant, une belle verdure nous remettra la joie au cœur et nous engagera à refaire les belles excursions d'autrefois.

C'était le moment de rendre une visite, si pénible soit-elle, à notre délicieux parc et y vivre les excellentes soirées d'autrefois pendant lesquelles nous écoutions la douce musique de nos excellentes fanfares.

Puissent ces heures exquises nous revenir bientôt ! !

Les vrais connaisseurs disent que la **bière** de chez **LEJUSTE** est la **meilleure**.

Le marché de la Ville-Haute. — Nombreux étaient dimanche les camelots qui offraient leurs marchandises sur le marché de la Ville-Haute.

Chacun d'eux vendait ses produits en faisant une réclame charlatanesque ; c'était à qui faisait valoir ses médiocres prix de guerre, affirmant faire œuvre de patriotisme en exploitant le moins possible le public.

Chacun voulait convaincre la clientèle qu'il faisait violence à ses sentiments d'accapareur en aidant ses malheureux concitoyens dans la pénible situation présente.

Les chansonniers y allaient de leurs complaintes, reprises en chœur par un public friand d'entonner des « arguedennes », qui remplissent de joie et d'espérance.

Ah ! le fameux marché de la Ville-Haute ! !

Fortifiant Cusenier. - Xérès Vermouth Sec. E. Vissoul, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Scène de rue. — Elle était seule rue de la Montagne et elle pleurait ; la pauvre femme se lamentait, parce que son mari était resté au café à satisfaire son ignoble passion de buveur.

Dans sa douleur, elle marmotait son indignation de ce qu'avec l'argent qui s'engouffrait dans le comptoir du bistro, elle aurait pu acheter un de ces pains blancs faisant actuellement les délices de ceux qui ont de l'argent.

Mais son ivrogne de mari la rejoignant lui dit cette phrase égoïste « ah ! qué malheur d'avoer enne feume tèlle que vous ! »

La femme versait des larmes plus amères encore si possible et se tût.

Tous deux s'éloignèrent alors lui, en titubant. La misérable chose que l'ivrognerie.

Union professionnelle des marchands de beurre de Charleroi et environs. — Assemblée générale.

En vue de l'organisation de la « Centrale des beurres » et de l'admission des producteurs au sein de l'Union, une assemblée générale aura lieu jeudi 23 courant, à 10 h. du matin, à l'Hôtel de l'Espérance, à Charleroi.

Tous les membres, ainsi que les producteurs, sont instamment pries d'y assister. Il y va de leur intérêt.

Le Comité Directeur.

P. S. - Le présent avis tiendra lieu de convocation.

La Revue des Variétés. — Après avoir présenté la charmante commère, le talentueux compère et l'incomparable maîtresse de l'art de la danse, arrivons-en à la pléïade des artistes wallons qui vont soulever des explosions de rire par la magistrale façon avec laquelle ils ont coutume de nous débiter les scènes drôlatiques dans le langage du terroir.

A tout seigneur, tout honneur, parlons de notre ami Michel Joiret, l'homme de toutes les revues, de cette « binette » académique du pince-sans-rire wallon.

Michel Joiret est trop connu des amateurs de soirées wallonnes pour qu'il soit nécessaire de nous attarder davantage aux nombreux succès obtenus.

Dans notre grande revue locale, la régie l'a chargé de remplir les rôles les plus difficiles et ce nous est un sensible plaisir d'affirmer qu'il justifiera amplement l'espoir mis en lui : nous faire rire à gorge déployée, car Joiret a pour devise principale : « Rire avant tout ! »

Sauvage agression. — Le 19 courant, vers 9 heures du soir, une femme Goor Irma, épouse Escken, longeait le terril qui sépare la rue Lambert de la rue de Lodelinsart, quand elle fit la rencontre de W... Célestine, demeurant rue Pige-au-Croly, V... Léona, de son frère Ernest et d'un autre individu qu'elle ne connait pas.

V. Ernest s'élança alors sur la femme Goor, lui porta à la tête un coup à l'aide d'un instrument qu'elle ne peut désigner. Celui ci lui fit une blessure d'où le sang s'échappait avec abondance.

Pendant ce temps W. Célestine et V. Léona lui portaient des coups de poing et de pied sur tout le corps occasionnant également des blessures saignantes.

La femme Goor subira de ces faits une assez longue incapacité de travail.

Le certificat délivré par le docteur Carena, qui a donné ses soins à la victime, constate de nombreuses plaies, ecchymoses et profondes égratignures sur la figure et le corps.

Après ce beau fait les agresseurs se sont rendus auprès de l'autorité militaire allemande dénoncer la femme Goor et son mari.

Ceux-ci furent aussitôt arrêtés, pas pour longtemps, car la dénonciation aussi lache que l'agression ne devait reposer que sur des mechancetés non fondées.

Tous les agresseurs seront poursuivis et espérons-le, punis comme ils le méritent.

Oui, à l'apéritif aux Mille Colonnes.

Pauvre vengeance. — Dans la nuit du 18 au 19 courant, un individu qu'on soupçonne, est allé briser un carreau chez M. Delcort Joseph, conducteur des travaux aux Charbonnages Réunis.

Cet individu fut remarqué par une voisine. Celle-ci qui l'observait depuis un bon moment le jour où le délit fut commis, en a donné un signalement complet.

Ce signalement répond à celui d'un ouvrier mécontent par suite de certaines mesures méritées prises contre lui.

D'où cette vengeance idiote.

Grd arriv. macaroni, vermicelle, cons. viandes, légumes Magasin Economique, 46, Boul. Audent

Vol important. — Dimanche, vers 9 h. du matin, Mlle Bouchez, habitant 36, rue de la Science, s'était rendue, selon son habitude, pour la messe de 10 heures, à la Ville-Haute, accompagnée d'une nièce, car Mlle Bouchez est très âgée et ne voit presque plus.

En sortant, elle ferma, consciencieusement, toutes les portes.

A sa rentrée, vers 11 h. 1/2, qu'elle ne fut pas la surprise de la tante et de la nièce en trouvant la porte de la rue entr'ouverte.

Elle crut un moment avoir oublié de la fermer, mais prise de frayeur, elle se précipita dans sa maison, grimpa à l'étage où une surprise beaucoup plus désagréable l'attendait.

Toutes les portes des chambres étaient ouvertes, les meubles fracturés, leur contenu pêle-mêle en un fouillis inexprimable sur le plancher.

Dans une armoire-secrétaire se trouvaient des clefs d'entrée supplémentaires que les voleurs ont enlevées

Dans la garde-robe se trouvait une caisse en fer dans laquelle étaient renfermées les actions et valeurs dont nous donnons l'énumération ci dessous :

Bruxelles Maritime : Série 11798 n° 4, 12699 01, 13854 24, 13699 05, 15175 24, 15327-25, 16243-11, 17024 01, 15817-18, 09360-12, 10022 13, 05783-08, 12771-05, 01421 08, 02032 06, 05035 12, 05864 09, 97719 06, 19292 02, 14572 11.

Crédit Communal 1868 : N°s 42960 et 141936.

19 Chemins de fer vicinaux, valeur 100 fr. à 3 %. dont : N°s 808, 809, 1568, 1566, 15671, 39713. 28785, 22781, 22783, 22953.

Chemins de fer vicinaux, valeur 500 fr. : N°s 4263 et 13926.

St-Gilles 1897, valeur 500 fr. : N° 3150.

Caisse des Propriétaires Réunis, 15 avril, 500 francs : 7037, 3372, 1394, 8994, 8992, 8993, 7057, 7360.

15 octobre 500 francs : N° 14372.

1 obligation ville de Paris, valeur 400 frs (n° ignoré).

Il a en outre été volé des papiers de famille, de la Caisse générale de Retraite, un testament et d'autres papiers importants ; une montre de dame en or, une giletière en or avec 3 chainons et des glands en or, un camée sur or avec une figure blanche et un tour de cou brun.

Les voleurs devaient être au courant des habitudes de Mlle Bouchez, car ils sont allés à peu près directement dans les pièces où se trouvaient l'argent.

Pour accomplir leur larçin en si peu de temps, il fallait également que ce soient des gens de métier, car toutes les serrures des portes étaient spéciales.

Ils ont dû y mettre beaucoup de précipitation, car dans leur fièvre ils ont perdu de vue d'autres valeurs, se trouvant sous enveloppe, qu'on a retrouvées dans le fouillis de linge, carton et papiers renversés sur le plancher.

La nièce de Mlle Bouchez se rendit immédiatement au bureau de police de la Ville Haute faire part de ce cambriolage important.

M. Poinbeuf, commissaire de police en chef, accompagné de M. Sbille, officier de police et d'un agent, s'est rendu sur les lieux afin de commencer une enquête minutieuse.

La liste des obligations volées, avec leurs numéros, a été transmise dans toutes les directions, ainsi que le signalement des autres objets disparus.

Les voleurs sont activement recherchés.

Cercle Elisabeth. — Revenant sur la séance que ce vaillant Cercle donnera le 26 courant à Concordia, nous avons à rectifier quelques omissions de notre précédent communiqué.

Avons nous dit que Mme Pianetti interpréterait dans le drame le rôle féminin principal, que Mlle Delporte, professeur de musique, prêtera également son talentueux concours ?

N'oublions pas non plus d'ajouter que la partie symphonique sera assurée par un orchestre de 25 musiciens, sous la direction de M. J. Rassart.

Piano prêté grâcieusement par la maison Delporte.

Feu de cheminée. — Un violent feu de cheminée a éclaté hier matin, rue Léopold, 12, chez Goossens Jules. Il a été rapidement éteint au moyen du procédé ordinaire par les agents Delizée, Verranneman et Dehout.

Contravention a été dressée avant-hier à charge d'un nommé L. Georges, de Saint-Vaast, occupé à satisfaire un besoin sur la voie publique.

Interpellé par l'agent Verranneman, L. répondit grossièrement ; il fut alors conduit au bureau et écroué, d'où procès-verbal pour ivresse et outrages à la police.

Bataille — Sous ce titre a paru dans le journal de samedi le récit d'une bagarre ; on nous prie de rectifier une erreur, c'est une nommée Madeleine Grolet qui a lancé un coup de chope blessant l'épouse F...

Un martyr. — Rencontré hier, vers 10 h. du matin, rue de Dampremy, un homme à la casquette galonnée traînant un pauvre chien efflanqué, suant la misère, grelottant de fièvre, n'en pouvant plus !

La pauvre bête avait la patte de derrière cassée à la hauteur de la hanche où l'on voyait les os complètement à nu.

Pourquoi prolonger un tel martyre ? Pourquoi ne pas transporter cette pauvre bête dans la voiture destinée à ce genre de transports ?

Pourquoi enfin donner en pâture à un nombreux public un tel spectacle ?

VOL QUALIFIÉ

à l'aide d'escalade et d'effraction accompagné de violences par gestes

A GOSSELIES

Samedi, vers 7 heures 1/2 du soir, M. Félix Malréchauffé, demeurant rue du Spinoy, entendit du bruit semblant provenir de l'intérieur de l'habitation de sa voisine, l'épouse Rosa Sauvage, qui habite derrière, impasse n° 2.

M. Félix Malréchauffé, sachant que sa voisine assistait à la représentation du Cinéma, prêta l'oreille et se convainquit que des malfaiteurs s'étaient introduits dans la demeure de l'épouse Sauvage.

Il fit part de ses doutes à certains voisins et en leur compagnie se disposa à vérifier le sujet de ses craintes.

Dans ce but, ils guettèrent les issues de la maison.

Vers 8 heures ils virent sortir deux individus qui se dirigèrent en toute hâte vers la rue Saint-Roch. Ils donnèrent aussitôt l'alarme en criant « au voleur » et poursuivirent ceux qu'ils considéraient d'ores et d jà comme des malfaiteurs.

Arrivés à une distance de 75 mètres dans la dite rue St-Roch et sur le point d'être

rejoints les deux voleurs abandonnèrent des paquets dont ils étaient porteurs.

L'un des poursuivants, M. Emile Fromont cria à deux personnes qui se trouvaient en haut de la rue d'arrêter les deux voleurs, mais l'un de ceux-ci les menaça d'un revolver en criant : « Attention ! »

Durant ce temps, les courageux voisins avaient encore gagné du terrain.

Ce que voyant, le plus petit des malfaiteurs, se dissimulant sous sa casquette, se retourna et, à 6 mètres de distance, tira un coup de revolver dans la direction de son plus proche poursuivant.

A la faveur de la confusion produite par le coup de feu, une certaine hésitation se manifesta dans l'ardeur de la poursuite, et les escarpes en profitèrent pour regagner du terrain et disparaître définitivement.

M. Emile Fromont et ses compagnons s'emparèrent alors des paquets abandonnés et constatèrent qu'ils renfermaient des chaussures, des coupons d'étoffes, des effets d'habillements et autres marchandises représentant une valeur de plus de 100 frs.

L'épouse Rosa Sauvage avertie, revint immédiatement à son domicile et y constata qu'outre les marchandises dérobées on lui avait volé une somme en billets de banque de 700 francs, somme qui se trouvait dissimulée dans le ressort de son lit.

Mis au courant de ces faits vers 8 heures et demie du soir, M. Henri Depasse, commissaire de police adjoint, se rendit immédiatement à la maison de la préjudiciée, où il constata que les voleurs s'étaient introduits dans l'habitation en arrachant la pierre du soupirail ; ils sont sortis en fracturant la serrure de la porte d'entrée.

Agissant avec la décision qui lui est coutumière, avec le flair qui l'a mis au premier rang de nos plus fins limiers, M. Henri Depasse mena une enquête rapide au cours de laquelle il recueillit les meilleurs éléments lui permettant de le mettre sur les traces des coupables.

Ainsi, il apprit qu'un nommé Armand Leclercq, demeurant rue des Tanneurs, s'était présenté samedi après-midi chez l'épouse Sauvage et lui avait demandé si elle se rendait le soir à la séance du cinéma.

Un peu plus tard, il se représenta impasse n° 2, mais cette fois en compagnie d'un certain Edgard Santerre et en l'absence de Rosa Sauvage, les deux hommes demandèrent à un de ses voisins si la colporteuse — car telle est la profession de Rosa Sauvage — était bien « allée » au cinéma.

Ce même voisin, prévoyant que ces individus méditaient un mauvais coup, les observa attentivement et dix minutes après leur départ de chez lui, observa qu'ils étaient accroupis près du soupirail de la cave.

Quand plus tard les escarpes l'aperçurent sortant de chez lui, ils se cachèrent dans un recoin, mais furent formellement reconnus.

Muni de ces précieux renseignements, l'habile policier se mit en campagne et aidé de son collègue, M. J.-B. Geyssens et de M. François Georges, garde-champêtre, il se rendit au domicile des coupables présumés et les mit en état d'arrestation.

Interrogés et habilement cuisinés par M. le commissaire de police adjoint Depasse, Armand Declercq entra dans la voie des aveux, tandis que Edgard Santerre s'obstina à nier avoir pris part au vol.

Malgré les premiers aveux de l'un et les dénégations énergiques de l'autre, ils ont été tous deux conduits à Charleroi et mis à la disposition de M. le Procureur du Roi qui a délivré à leur charge un mandat d'arrêt.

Malgré toutes les recherches de la police, on n'a pu jusqu'à présent retrouver l'arme et l'argent dérobé.

Arrivée du Parquet

Le Parquet, représenté par MM. Semal, juge d'instruction, Joret, greffier et Ledoux, substitut du Procureur du roi, s'est rendu sur les lieux pour complément d'enquête.

RASAM.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Marchienne-au-Pont. — *Cherchez la femme* — Avant-hier dimanche, un individu nommé Godefroid, de la rue du Progrès, se disputait avec sa concubine. Pendant le cours de la discussion, la concubine de Godefroid lui reprocha d'avoir volé plusieurs rognes du maïs et de la farine au préjudice du ravitaillement.

La police qui entend toujours tout, a rédigé procès-verbal à charge de Godefroid, elle fera la lumière sur les dires de la femme.

Trouvé. — Mlle Carpentier, Café au Suisse, route de Mons à Marchienne, a trouvé sur son trottoir un porte-monnaie contenant une certaine somme.

Ce porte monnaie paraît avoir appartenu à un pauvre diable.

On peut le réclamer avec preuves à l'appui à la dite demoiselle.

Entendons nous. — Le Comité de Ravitaillement de Marchienne-au-Pont nous prie de faire remarquer à nos lecteurs qu'aucun vol de lard n'a été commis à son préjudice.

Nos lecteurs en général, sauf les signataires de la lettre nous envoyée, auront compris que notre article intitulé : « Vol important au préjudice du Ravitaillement », voulait dire du « Ravitaillement en général ».

Dont acte.

CHAUSSURES BISET
Provisoirement rue de la Science, 44
2437

Monceau-sur-Sambre. — *Bavardages.* — Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de la commune de Monceau sur Sambre. Au point de vue ravitaillement de la population les habitants ont toujours été admirablement servis. Il est vrai que les Monceautois sont des gens plus que paisibles et dignes d'intérêt.

Nous n'en voulons pour preuve que cette remarque faite dernièrement par un policier de l'endroit qui était fier de dire que l'amigo du nouvel hôtel communal inauguré depuis plus de sept mois, n'avait pas encore reçu entre ses quatre murs ni ivrognes, ni malfaiteurs.

Il y en a pourtant deux que l'on souhaiterait volontiers y voir enfermés à double tour : nous avons nommé les microbes de la diphtérie et de la scarlatine, ceux ci continuent à faire de funestes ravages parmi la population infantile. Samedi encore, on conduisait au cimetière le corps d'une jolie petite fille emportée en un rien de temps par ce maudit croup.

Espérons que le soleil, ce grand guérisseur de tous les maux aura bientôt fait de nous débarrasser de ces terribles fléaux. En attendant, débarrassé de leur veste, les nombreux amateurs de jardins s'en donnent à cœur joie dans leurs petits potagers.

Les échalottes, les ails, les radis, sont déjà en terre : c'est le moment le plus propice, nous disait l'un de ces jardiniers, de planter les petits pois, cette plante n'aimant pas le plein soleil qui la fait plutôt dépérir.

C'est aussi le moment pour les commerçants du village de préparer les leurs (de poids), afin d'être en mesure de les présenter à la vérification qui aura lieu au local habituel, au commencement de la semaine prochaine.

Perdu, le 19 courant, entre 4 et 7 h. du soir, un bracelet avec montre en or, entre l'Athénée et le Passage de la Bourse. Le rapporter au bureau du journal contre bonne récompense. 2434

Châtelet. — *Pour les enfants de nos soldats.* — Au programme de la fête de bienfaisance qui aura lieu le samedi 8 avril prochain, au profit des enfants de nos soldats, nous trouvons, en plus de morceaux choisis qui seront exécutés par un orchestre symphonique d'une vingtaine de musiciens sous la direction de M. Louis Nihoul, l'interprétation par d'excellents et désintéressés artistes, de « La Griffe » drame en 1 acte, et « L'Visite del ma Tante » comédie en 3 actes.

Ce programme est bien fait pour attirer la foule et en plus, ne l'oublions pas, c'est une fête de charité.

Gosselies. — L'Œuvre de la Goutte de Lait qu'on peut plus spécialement dénommer « mendiation de la première enfance, à peine fondée depuis huit jours, fonctionne déjà d'une façon parfaite et rend les services les plus signalés aux mères nécessiteuses.

Plus de 130 bébés sont visités et pesés hebdomadairement par les différents docteurs de la ville qui ont accordé à l'œuvre leurs soins dévoués et désintéressés.

De plus, les mamans allaitant leurs rejetons, reçoivent un repas journalier des plus substantiel.

Nous félicitons bien sincèrement toutes les Dames patronesses de la nouvelle institution qui, en si peu de temps, a apporté tant d'adoucissement à la misère de beaucoup de mères de famille.

Mentionnons spécialement Mmes Cornet Dufontany, présidente, Ligot et Grosfils, vice présidentes, qui ont eu l'heureuse idée de la création de cette œuvre humanitaire.

Perdu médaille breloque or avec inscription. — Rapporter contre récompense, Bd Defontaine, 5. Charleroi. 2450

Fontaine-l'Evêque. — *Une famille éprouvée.* — Mardi dernier ont eu lieu en notre ville, les funérailles d'un jeune homme de 21 ans, Roland Léon.

Rarement pareille affluence de monde se vit à un enterrement. Toute la population avait voulu apporter un témoignage ému de condoléances à cette famille si cruellement éprouvée, dont l'autre fils est tombé glorieusement pour la patrie dans les combats de l'Yser en novembre dernier.

Un discours fut prononcé par M. Simon, à la mortuaire et la messe exécutée en musique par la Fanfare Gauloise, dont les défunts étaient membres, fit une profonde impression sur la nombreuse assistance.

Viesville. — *Ravitaillement.* — A ce jour, il n'avait jamais été fait appel au concours de certains commis de l'Etat ni d'un autre employé de cette administration pour les services du ravitaillement et secours. A la formation de ces comités, les nominations furent faites en famille. Aujourd'hui on ne parle que de démissions et de lettres adressées aux commis des chemins de fer et de la poste sollicitant leur concours. C'est réellement le moment de se souvenir d'eux après quinze longs mois d'oubli volontaire.

Une séance a eu lieu au Conseil communal au sujet du remaniement nécessaire. Tous comprennent cette nécessité que des mesures doivent être prises pour donner satisfaction à la population qui demande à voir clair dans les opérations des dits Comités et aux membres des Comités trop souvent injustement suspectés. Mais pourquoi ces tâtonnements, alors qu'une mesure bien simple satisferait les parties : l'établissement d'un Comité de contrôle aux pouvoirs étendus dont l'autorité permettrait de prendre telles et telles mesures.

Ce contrôle, déjà tant et tant de fois, réclamé n'existe pas et il est urgent de l'instaurer ici. On saurait du moins à qui s'adresser pour formuler certaines réclamations. Il faut supprimer ces va et vient d'Hérode à Pilate sans jamais obtenir de résultats.

Ce contrôle devrait précisément être confié à ces quatre commis des chemins de fer et postes, possédant une instruction supérieure et la confiance de toute la population. Ils recevraient les plaintes du public et examineraient leur bien fondé. La responsabilité des comités sera à couvert et les Viesvillois sauront que les envois de vêtements seront contrôlés ; de même leur répartition ; on connaîtra les quantités de marchandises reçues, vendues et restantes après distribution, en un mot, on verra clair et cela satisfera tout le monde.

Nous entretiendrons nos lecteurs sur l'accueil que l'Admidistration communale aura réservé à cette proposition.

Trazegnies. — *Vol.* — Pendant la nuit du 14 au 15 courant, on a volé au préjudice de D. Renaud, à l'aide d'escalade et d'effraction, place du Charbonnage n° 3, un mouton d'une valeur de 80 fr.

La police a ouvert une enquête.

Sivry. — *Au ravitaillement.* — A la distribution d'aujourd'hui mardi, il y aura du riz, des harengs, de la céréaline, du savon mou, des lentilles et du lard.

Mercredi et les semaines suivantes, la distribution de pains sera retardée, elle ne commencera plus qu'à 3 heures.

Grand'Reng. — *Au sujet des pommes de terre.* — On nous écrit :

Voilà le moment de planter la pomme de terre et beaucoup de personnes n'ont pas de plants.

Je rappelle au Comité de ravitaillement la promesse qu'il a faite à ce sujet. Il doit se trouver des patates chez les accapareurs qui attendent qu'on leur en offre 50 fr. les 100 kilos. Dans notre classe règne une misère noire parce que nous ne pouvons offrir ce prix inabordable.

UN OUVRIER.

Soire-sur-Sambre. — *Le Pétrole.* — La distribution de pétrole pour Soire et environs sera assurée par la Société Rieth et Ce représentée par M. I. Maghue.

A Soire sur-Sambre, la distribution se fera mardi de 8 à 16 heures, au dépôt de la Société Rieth ; les bons devront être retirés au secrétariat communal.

Pour ce qui concerne les communes de Peissant, Rouveroy, Croix, La Buissière, Sars la-Buissière, Merbes le Château, Fontaine-Valmont, Biesmesous Thuin, Leers Fosteau et Biercée, la date de distribution va être fixée par les bourgmestres.

Le représentant de la Société Rieth et Ce se rendra dans chaque localité à la date fixée et la distribution s'opèrera devant la maison communale.

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 20 MARS

Homicide par imprudence. — Jules Gilbert, surveillant au charbonnage de Courcelles-Nord est mis en prévention pour avoir été la cause involontaire d'un accident dû à la situation défectueuse d'une poulie, situation qui a rendue libre la chaîne de cette poulie.

Il en résulte de l'instruction faite à l'audience, que la victime n'a pas tenu compte des instructions données, car elle était tenue de se tenir à l'ouest du plan incliné.

Me Flagey présente la défense du prévenu et fait remarquer que deux personnes auraient dû être poursuivies ; mais fait remarquer l'honorable avocat, en matière correctionnelle, il ne peut pas être de responsabilité partagée. La victime a été de plus très imprudente elle même.

Me Flagey demande l'acquittement de Gilbert.

Me Coppée, substitut du procureur du roi, requiert une condamnation, mais convient qu'il y a circonstance atténuante.

Le tribunal condamne à 5 francs d'amende avec un sursis de 3 ans.

Détournement. — Isabelle Huybrechts et Joseph Rasschaert, de Dampremy, sont prévenus d'avoir vendu une partie du mobilier qui avait été saisi par ministère d'huissier. L'autre partie a été expédiée à leur nouveau dom cile, à Etterbeek.

Les prévenus arguent qu'ils ont agi de la sorte parce qu'ils n'avaient aucun moyen d'existence.

Le tribunal condamne chacun des prévenus à 1 mois de prison et 50 fr. d'amende.

Mère indigne. — Madeleine P., de Courcelles, est inculpée de vivre en concubinage et de négliger son jeune enfant à qui elle ne donne pas tous les soins désirables.

Le mari de la prévenue est soldat belge et se trouve au front.

Le docteur Lecomte a constaté une plaie qui aurait été provoquée par une brûlure ou un défaut de soin, de propreté.

Toutefois l'honorable docteur croit que c'est plutôt le manque de soin et de propreté qui en est cause.

M. le Président s'indigne avec raison du laisser aller déplorable de la mère et la semonce d'importance. Cette mère indigne est condamnée à 15 jours de prison.

Adultère. — Léontine R.-d'Andrimont et Odon V. de Roux, poursuivis pour adultère et complicité d'adultère sont condamnés chacun à 1 mois de prison.

Vol et recel. — Camille S. et Eloi W. de Marchienne-Docherie ont volé deux essieux de voiture et des pièces en fonte qu'ils ont ensuite vendus à J. B. T. et Victorie M. de la Docherie qui sont poursuivis de ce chef comme receleurs.

Me Renchon plaide pour les deux premiers prévenus qui n'ont fait que ramasser des pièces qui n'avaient aucune valeur. Ils ont reconnu de suite avoir agi de la sorte parce qu'ils ne croyaient pas avoir commis un vol. Ils auraient cependant pu nier lorsque les chiffonniers les désignèrent comme ayant été les vendeurs.

L'honorable avocat demande, puisqu'ils ont été francs et sincères, une simple condamnation qui leur servira de leçon.

Me Lacanne défend les chiffonniers dont il invoque la bonne foi. Ils ignoraient la provenance délictueuse des essieux ; d'autre part les marchandises achetées n'étaient que de mitrailles.

Le tribunal condamne les deux premiers prévenus chacun à 50 francs d'amende, avec un sursis de 3 ans, et les chiffonniers à 100 francs d'amende.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. NESTOR DRAYE, époux de dame Odile Leclercq, né à St-Géry, décédé à Charleroi, le 20 mars 1916, dans sa trente-sixième année.

L'enterrement aura lieu mercredi 22 mars, à 10 heures du matin.

Réunion rue de Marcinelle, n° 13, boulangerie-pâtisserie Wilmus, à 9 h. 1/2.

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

AVIS. — Par jugement du 1er mars 1916 du tribunal de campagne, les personnes désignées ci-après ont été condamnées aux peines suivantes pour trahison commise pendant l'état de guerre en transmettant des renseignements relatifs aux transports de troupes ou pour n'avoir pas prévenu l'autorité allemande :

A la peine de mort : Adolphe Lampert, voyageur de commerce à Bruxelles ; Hermine Wanenken, couturière à Bruxelles ; Théophile de Ridder, tapissier à Bruxelles ; Léonce Roels, notaire à Sottegem ; Jean Jacmin, ingénieur à Hal ; Alfred Balthazar, électrotechnicien à Hal ; Arthur Pollet, charron à Manage ; Alfred Ghislain, voyageur de commerce à Hornu ; Désiré Van den Bosche, marchand de cigares à Sottegem.

Aux travaux forcés à perpétuité : Léopold Gesp, ouvrier à Turnhout ; Edouard van Gelder, ouvrier à Turnhout ; Alfred Wilbert, garde barrière à Boussu.

A 15 ans de travaux forcés : Josedh Vignoble, électrotechnicien, à Ath ; Arthur Goossens, électrotechnicien à Ath ; Alphonse Maten, garde-barrière à Boussu, Arrille Wanenkem, manœuvre à Marcinelle ; Eva Dehaut, couturière à Bruxelles ; Victor Vandeborne, coiffeur à Hal ; Jules Grebet, gérant à Tournai.

A 12 ans de travaux forcés : Henri Poriau, tailleur à Sottegem.

A 10 ans de travaux forcés : Léopold Bonami, électrotechnicien à Ath ; épouse Louise Pollet, à Manage ; Omer Poriau, tailleur à Sottegem : Remy Bocne, employé de bureau à Anvers ; Pierre Vandeborne, dessinateur à Hal ; Boniface Tissen, surnuméraire au cadastre à Bruxelles.

A 3 ans de travaux forcés : Emile Carlier, gérant à Ath.

A 4 mois de prison : Emile Poriau, tailleur à Sottegem ; Maurice Michels, voyageur de commerce à Deynze ; Gustave Barbieux, typographe à Tournai ; Jean Lampens, premier échevin à Gand ; Emmanuel Droeshaut, conducteur de train à Gentbrugge.

A 3 mois de prison : Marcel Liebert, industriel à Gand.

Ont été acquittés : Gustave Michels, employé de fabrique à Deinze ; Eugène Vercoutère, chaudronnier à Tournai ; Louis Lemaire, tailleur de pierres à Antoing ; Florentin Joseph Huart, instituteur retraité à Antoing ; Hubert Tissen, imprimeur à Bruxelles ; François Toch, machiniste à Gentbrugge.

Roels, de Ridder, Jacmin, Balthazar, Pollet, Ghislain et Vanden Bosche, condamnés à mort, ont été fusillés ce jour.

En outre, les personnes suivantes ont été condamnées par jugement du 29 février 1916 du tribunal de campagne aux peines désignées ci-dessous, pour tentative de trahison en entreprise pendant l'état de guerre, en essayant de faire passer des recrues à l'ennemi, ou pour avoir prêté aide à cette tentative :

A 10 ans de travaux forcés : Edgar Pepin, étudiant en médecine à Pâturages.

A 3 ans 3 mois de travaux forcés : Adolphe Tacnière, menuisier à Pâturages ; Paul Ruelle, marchand à Pâturages : David Ruelle, houilleur à Pâturages.

A 1 an de travaux forcés : Charles Honorez, houilleur à Wasmes :

A 3 mois de prison pour n'avoir pas prévenu l'autorité allemande : Epouse Antoinette Honorez à Wasmes.

A été acquitté : Louis Pepin, représentant à la Chambre et bourgmestre à Pâturages.

Mons, le 2 mars 1916.

Le Gouverneur Militaire,
(s) von GLADISS, Général-Leutnant.

Je porte l'avis précédent à la connaissance de la population de tout le territoire placé sous mon autorité.

Bruxelles, le 6 mars 1915.

Der General-Gouverneur in Belgien

ARMAND LAZARD agent de change, 24, rue Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

Nous avons acheteurs en actions :

La Louvière, Sars-Longchamps, Trieu-Kaisin, Forêts-Taille, Maurage, Centre de Genval, Goffre, Capital Grand Buisson, Jouis, Olkovaia Fondatevr Batrak, Ham-sur-Sambre, Providence Russe, Marcinelle-Nord, Charbonnages Belges.

Aux meilleures conditions.

J'offre

un beau complet pour hommes, sur mesure, en tissus très solide, cent dessins au choix, pour le prix incroyable de

29 Fr.

Coupe et façon garanties

A LA RUINE

98-100, rue du Manège, près du Viaduc
CHARLEROI 2429

SAVON Mou brun
Qualité supérieure
Extra mousseux

En barils de : 5 kg 1 fr. 40 le kg
En barils de 2 kg : 1 fr. 50 le kg.
En barils de 12 1/2 et 25 kg ; 1 fr. 30 le k.

Marchandise rendue à domicile dans la banlieue de Charleroi.

78, rue Habart, Marcinelle 2403

Recherche d'Héritiers

Succession Ferdinand TRUSSART

Les parents de Marie Catherine Patris, veuve Jean François Trussart, sont priés de se faire connaître à Me Poncelet, notaire à Florenville. 3324

Nous sommes acheteurs de toutes machines électriques d'occasion

Faire offres : 2346

MONNOYE, 54-56, Avenue de Waterloo, CHARLEROI

Pour les réponses aux annonces au bureau du journal, on est prié de rappeler sur l'adresse le n° de l'annonce.

Ventes et locations

Un seul cherche appart. garni d' maison fermée, Ville Basse. Ecrire G. L., bureau du journal. 2389

A louer de suite Vieille Place à Marcinelle, maison avec jardin. Prix réd. S'adr. à S. Thibaut, rue Ferrer, 11, Mont sur March. 2435

Pour cause de départ friture restaurant bien achalandé à remettre de suite. S'adr. boulev. Jacques Bertrand, 104, près du Cirque. 2438

Offres et dem. d'emploi

On dem. chez le notaire Bivort, à Fleurus, servante de 20 à 25 ans. Bons certificats exigés. 2395

Denrées coloniales. Imp. mais. gros dem. repr. sér. av. client. s. Morl. Bascoup, Carn., And etc. Pr ad. b j. 2404

Servante 50 fr. par mois! Servante à tout faire sachant cuisine est demandée pour ménage sans enfant. Ecrire D. V bureau journal. 2406

La Société des Forges, Usines et Fonderies de et à Haine St-Pierre demande de bons dessinateurs, contre-maître et pointeurs pour le wagonnage, montage des locomotives, chaudronnerie et forges, ainsi que de **bons ouvriers de métiers.** 2422

Comités de secours et de ravitaillement. A vendre avantageusement 50 douz. boîtines galoches pour enfants. Ec. Galoche, bureau de La Région. 2411

On demande servante de 20 à 25 ans. S'ad. bur. du Journal.

Annon. diverses

Achat de vieux papiers. Destruction des archives Florian Bolle, 16, rue Desandrouins, Charleroi. 2262

On désire acheter d'occasion 2 ou 3 douzaines de couverts en argent. Ecrire A. L. bur. Région.

Papiers d'emballages. sachets. Bureau de Publicité Mich Citroen, 21, bd d'Herbatte, Namur. Dem. échantill. et prix. 2436

Lessive IDÉAL

EN PAQUETS

Incomparable pour le blanchissage du linge, pour laver la vaisselle, les parquets, les façades, etc. Exempt de matières nuisibles. La meilleure des lessives adoptée par les hôpitaux et les principaux pensionnats de Belgique.

En vente chez tous les droguistes et épiciers gros et demi-gros

8, Rue de Berlaimont, 8, Bruxelles

Dépôts auxiliaires { 106, route de Philippeville, Marcinelle / G. Dramaix, Villers-St-Amand / 57, avenue Jean-Volders, St-Gilles. 1205

Grande liquidation
pour fin saison

(50 o/o en dessous du prix de facture)

Renards : Alaska, fumés, blancs, et croisés Etoles et manchons: Petit-gris, Putois. Taupe, Colynshi, Murmelle, Astrakan, Loutre opposum Schungs et d'Australie. —

Quantité de garnitures en schungs, zibelines et martres de Prusse, de France, chinchilla.

Manteaux des derniers modèles, loutres veritables, Chapals et lapins. Astrakan et Taupes. 2210

Rue Roton, 41, Charleroi

MORATORIUM

A Messieurs les Commerçants et Industriels

Pour vos travaux comptables : tenue de livres, organisations, mise à jour, redressements, inventaires et bilans. Expertises, surveillance et liquidation, il est de votre intérêt de vous adresser à des comptables professionnels. Renseignements gratuits à

L'Association des Experts-Comptables

22, rue de Montigny 2258 Charleroi

Consultations : en semaine, de 2 à 6 h., le dimanche, de 8 à 11 h.

Toiles Unies et Rayées
pour Tentes mécaniques
en stock
MAETENS
39-41, rue Wautier, LAEKEN-Bruxelles 2350

Deventer-Zeep-Poeder

- BEURRE -

La Laiterie BELGIA de Romerée vend directement aux consommateurs un beurre sec et fin

En supprimant les intermédiaires, elle veut surtout empêcher la falsification de ses produits

Un délégué est à Châtelineau-Station, le mercredi, Hôtel du Faisan, de 13 à 15 h, pour recevoir les ordres de fourniture.

Il est à Charleroi, Hôtel de l'Espérance, le jeudi de 8 h. à 10 h du matin.

Les commandes doivent être remises huit jours avant la livraison 2391

Prix spéciaux pour la guerre

ECOLE DE COUPE
ET DE COUTURE

41, rue du Grand-Central, Charleroi

Directrice : Mme Vve L. Pirsoul

Leçons particulières à l'heure et par parties
Leçons à domicile — Vente de Journaux de Modes
Patrons sur mesures 2388

DOCTEUR POLET
Charleroi

Spécialiste des maladies de l'estomac et de la peau. Rayons X.

Anciennement boulevard Audent, n. 71 (incendié) continue ses consultations, **Rue de Montigny, 3, Charleroi,** tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. 1515

Appareils, Plaques, Papiers, Produits
Photographiques
Articles pour peintres et artistes
A LA BOULE ROUGE
G. PONS
44, Rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

50 caisses Champagne
Epernay-Reims

disponibles chez M. Lucien Marsigny, négociant en vins, 16, r. Grd Pont, Marcinelle-Charl. 1936

Ecole Polytechnique Supérieure
de Liége

L'enseignement comprend trois sections :

Mécanique : Diplôme Ingén. mécan. en 3 ans :

Agricole : Diplôme ingén. sucrier en 2 ans ;

Aéronautique : Diplôme Ingén. aéro en 2 ans.

Locaux appropriés — Vastes laboratoires

Rens. DEPAIFVE, dir. doct. sciences phys. mathém. 3, r. Monulphe, Liége. 2006

Fabrique de

Savon Suprema

132, boulevard de la Senne
Bruxelles

en caisses de 200 briques et savon mou consistant

Informe sa nombreuse clientèle que son délégué sera au Café du Théâtre, le lundi à Charleroi. 2377

Briqueteries Mécaniques
Sainte-Barbe
GOSSELIES

Briques de façade de toutes teintes
Deux millions briques ordinaires à vendre. Peuvent être chargées sur wagons 2277

Prêts Hypothécaires
à 4 1/2 p. c. aux sinistrés de la guerre. Avance de la totalité des fonds nécessaires pour rebâtir ou de la valeur totale des terrains. Facilité de remboursement partiel ou total sans indemnité de remploi.

Plusieurs millions disponibles. Achat d'immeubles en rentes viagères. Renseignements gratuits. Bureaux de 9 à 12 h

88, boulevard Audent, Charleroi

(en face du Parc) 528

BOITES EN CARTON pour envoi aux prisonniers en Allemagne
Boîtes pour petits envois postaux, 15 cm la boîte
Boîtes pour colis de 5 kg environ, 35 cm la boîte
Fortes réductions par quantité et aux revendeurs
Chaque boîte est munie d'un emballage et deux étiquettes gommées. S'adresser à la
FABRIQUE DE CARTONNAGE
41, Rue Destrée 1719 **Marcinelle**

Deventer-Zeep-Poeder

EDELWIT
Savon en poudre
Le plus pur connu
Garanti à l'analyse

LAIT CONCENTRÉ
DE HOLLANDE
Qualité extra — Sans rival

MONOPOLE DE VENTE
pour le
Gros et Demi-Gros

S'adresser --- **EDELWIT**

88, Boulevard Audent, Charleroi

Editeur : CAMILLE PIERREUX, Charleroi

Le Diamant Rose

PAR

GASTON CHOQUET

TROISIÈME PARTIE

— Elle a sérieusement blessé un des hommes de Fostina, m'a t on dit ?

— Oui. Ce n'est pas une grande perte, du reste. Voler, cambrioler et même plus encore en cas de nécessité, très bien : il faut vivre. Mais torturer des enfants, pouah !

— N'empêche qui si elle te tombait sous la main, la Giovanna.

— Mais j'espère bien aller tout à l'heure lui rendre une petite visite...

Un craquement sec de la porte qui cédait sous les pesées puissantes des pinces « dernier cri », vint tout à coup l'interrompre.

— Encore un effort, murmura t-il Ah ? ce « Durbal » !... Quand je songe à... Mais ne parlons pas du passé...

— Pourrons nous seulement le vendre quand nous l'aurons repris ?

— Oui, le placement en est assuré, en Amérique. Il sera, paraît-il, si bien maquillé, et on lui fabriquera des papiers d'origine si authentiques qu'il n'y aura pas de risques.

— Sais tu combien le chef l'a vendu ?

— Tu es bien curieux

— Eh ! cela m'intéresse, il me semble.

— J'ai entendu parler de cent mille dollars, mais je ne certifie pas le chiffre ..

Le complice de William fit entendre un petit claquement de langue approbateur.

A cet instant, la porte craqua de nouveau, et presque aussitôt, Jeanne la vit s'ouvrir.

Elle avait résisté vaillamment, mais elle avait dû céder devant la perfection des moyens d'attaque.

— Maintenant, fit William, au coffre fort, et en avant les grands moyens !

Il disparut dans la cave où ses deux complices le suivirent, et un intervalle assez long s'écoula, plus d'une heure, jugea la fillette, toujours enfouie sous la paille.

Elle les entendait manœuvrer leurs instruments en même temps qu'elle discernait un ronflement analogue à celui d'un petit moteur mécanique, le grincement du métal contre le métal, des chocs précipités contre la porte du coffre. Les cambrioleurs demeuraient à peu près silencieux, tout à leur besogne.

Fort mal à l'aise, l'enfant eût bien voulu, selon son expression, être d'une demi-journée plus vieille.

Ainsi eût-elle su comment devait finir cette aventure — car c'était justement le dénouement qui l'inquiétait — et elle cherchait un moyen d'écarter de la tête d'Harry Blomfield le danger qui la menaçait. Chose étrange ! Dans ses réflexions, à peine accordait elle une place au « Durbal », à ce diamant qu'elle avait conquis et reconquis au prix de tant d'efforts. Sa pensée pour l'instant était ailleurs.

Un véritable cri de triomphe l'arracha à ses méditations.

— Ça y est ! pensa t elle, le coffre est forcé ! Ah ! les coquins !.. Pourquoi faut il qu'ils ne soient pas venus vingt quatre heures plus tard ! Le piège aurait été en place, et... j'aurais bien donné je ne sais quoi pour voir la mine qu'ils auraient faite en en se sentant pris !.. Surtout le nommé William, puisque William il y a. Pas de chance décidément. Quel malheur ! Un plan si bien combiné ?

Maintenant, les trois bandits parlaient à haute voix, sans se gêner, l'ivresse du succès étouffant en eux tout sentiment de prudence. A leurs paroles, Jeanne comprit qu'ils avaient mis la main sur le coffret d'acier contenant le diamant et qu'ils s'épuisaient à le forcer. Ils durent enfin y parvenir, car elle les entendit qui criaient :

— Le voilà !... C'est bien lui !... Enfin !...

Et William ajouta :

— Tu vois bien que cette gamine maudite mentait, que les matelots de l'Américain mentaient, quand ils prétendaient que le diamant avait été perdu pendant l'incendie de la villa de Ronde Bosch !... Allons donc ! Nous ne sommes pas des enfants pour ajouter foi à des plaisanteries pareilles... Maintenant, allons nous en au trot ! Tu es bien sûr qu'ils dorment, Ettore ?

— Je te l'ai déjà affirmé.

— As tu fait une tournée par toute la villa au moins, pour t'en assurer par tes yeux ?

— Non... Je n'ai pas osé.

— Imbécile ! que risquais tu, si vraiment ils sont plongés dans le sommeil ?.. Enfin, tant pis, réunissons nos ustensiles, et en route.

— Nous allons rendre à Blomfield et à Jeanne la petite visite promise ?

— Décidément, non !

— Par exemple ! L'occasion est bonne pourtant ?

— Oui, oui, elle est bonne. Mais imagine qu'un ou deux de ces lascars s'éveillent tout à coup ! Que, soupçonnant quelque chose d'insolite, ils s'avisent de passer l'inspection de la maison ? Qu'arrivera t il, s'ils nous rencontrent ?

— Qu'il y aura bataille, parbleu !

— Parfaitement ! Et si celui de nous deux qui porte sur lui le « Durbal » est tué ou blessé ? Tu ne comprends donc pas que ce serait là, peut être, compromettre le résultat de notre expédition ? Pour le plaisir d'en finir avec un ennemi, risquer cent mille dollars, non ! Nous aurons toujours le temps, plus tard, de régler nos comptes avec Harry et son petit démon.

— Tu as peut être raison, approuva l'autre après un silence. Oui, il vaut mieux hâter de mettre le diamant en lieu sûr. Après, nous verrons.

Ce fut avec une joie indicible que Jeanne entendit ce dialogue. L'éventualité qu'elle redoutait était écartée, à moins que les brigands revinssent sur leur décision.

Mais quelques paroles que prononça encore William avant de s'éloigner à pas de loup dans le couloir la confirmèrent dans son espoir ; il s'avérait que, chez le Diamantaire, la soif de la vengeance s'effaçait devant le désir de mettre en sûreté le produit du vol.

Elle attendit quelques minutes ; autour d'elle, le silence s'était fait profond, absolu. Quand, elle jugea que tout péril était écarté, elle secoua la paille qui la couvrait et sortit de sa cachette.

Son premier soin, après qu'elle se fût un peu débarrassée de la poussière et des brins de paille et de foin, fut de pénétrer dans la cave.

En vérité, ces Diamantaires étaient des artistes, et le *travail* avait été supérieurement accompli. Les serrures du coffre fort n'avaient pas été forcées, mais, autour de chacune d'elles, l'acier avait été découpé à l'aide sans doute d'une scie à métaux mue par un mécanisme électrique. De sorte que, sans effraction proprement dite, les malandrins avaient pu faire tourner la porte sur ses gonds et s'emparer du diamant. Des liasses de valeur, un portefeuille déposé à côté avaient été respectés.

Jeanne eut un petit sourire ironique et murmura quelques mots où, contre ce qu'on aurait pu attendre, elle traitait les Diamantaires d' « imbéciles » et déclarait qu'après tout « ils n'étaient pas si forts que ça » ; ensuite, elle se mit en devoir de quitter la cave.

Les bandits étaient bien partis, et partis sans se livrer à aucune tentative contre les hôtes de la villa. Ce fut de quoi elle s'assura en parcourant toutes les pièces du haut en bas. A dire vrai, elle n'avait nullement l'air d'une personne à qui vient d'advenir une fâcheuse aventure. Même, parfois, elle se surprenait à rire sans raison apparente, et la vue d'Harry Blomfield, les deux bras pendants lamentablement et la bouche démesurément ouverte, eut le don de la mettre en gaieté. Cette gaieté se changea en une joie sans bornes, quand elle eut découvert dans sa chambre l'officier du « Lincoln » ; selon une habitude chère aux Américains du Nord, il se trouvait, au moment où le sommeil l'avait terrassé, allongé dans un fauteuil bas, les pieds sur le bord d'une table.